

Mercredi 28 janvier 17h30 Bourg-en-Bresse

Rassemblement devant la Préfecture et manifestation

Lettre envoyée le 23 janvier à Monsieur le Préfet de l'Ain par le Collectif Solidarité Migrants

Monsieur le Préfet,

Vous n'êtes pas sans savoir l'action que mène notre Collectif Solidarité Migrants auprès, notamment, des demandeurs d'Asile non hébergés. Depuis Octobre 2014, ce sont près de 60 personnes qui sont abritées au 12 bis route de Marboz dans une maison occupée illégalement.

Nous faisons notre possible avec nos moyens techniques, financiers et humains pour que ce lieu apporte plus de dignité que la rue, seule alternative qui leur soit offerte. Cependant, nous sommes aujourd'hui très inquiets des risques qu'encourent les personnes abritées dans ce lieu.

Vous pouvez très bien imaginer ce que peut produire « l'installation » de 60 personnes, pour la plupart des hommes célibataires, dans des espaces qui n'étaient pas destinés à la vie collective et qui étaient fermés depuis plus de 10 ans. Il y a d'une part des risques physiques, mais bien évidemment aussi des risques psychologiques et sociaux.



- L'insalubrité des lieux peut produire chaque jour incendie, électrocutions (installations électriques plus que sommaire...), épidémies (toilettes régulièrement bouchées, douches insuffisantes, eau chaude incertaine, pas de chauffage,...).
- Ne pas avoir de présence humaine régulière sur les lieux fait que certaines personnes peuvent mettre en danger d'autres, plus vulnérables. Ainsi, en ne les logeant pas, au lieu de protéger chaque individu, vous le mettez dans une situation qui accentue les peurs et les angoisses qui l'ont fait fuir de son pays.
- Le non accompagnement régulier de ces personnes fait que les mécanismes auxquels ils essaient d'échapper en demandant la protection à la France s'amplifient. Au lieu de leur permettre d'accéder aux droits, vous les laissez dériver vers des pentes qui peuvent nuire à la sécurité publique.

Nous espérons vivement que vous prendrez en compte notre inquiétude en ayant l'attitude qui s'impose, à savoir permettre à chacun de trouver la dignité à laquelle ils ont droit au travers d'un logement et d'un accompagnement. Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le collectif, *Emmaüs*

RESF01/ Ligue des droits de l'homme/ CIMADE/ Comité de Vigilance/ Emmaüs/ ATTAC/ Small Axes/ Union Syndicale Solidaire/ CGT Educ'Action/ FSU/ SNUipp/ NPA/ PCF/ Les Alternatifs/ Le Parti de Gauche

